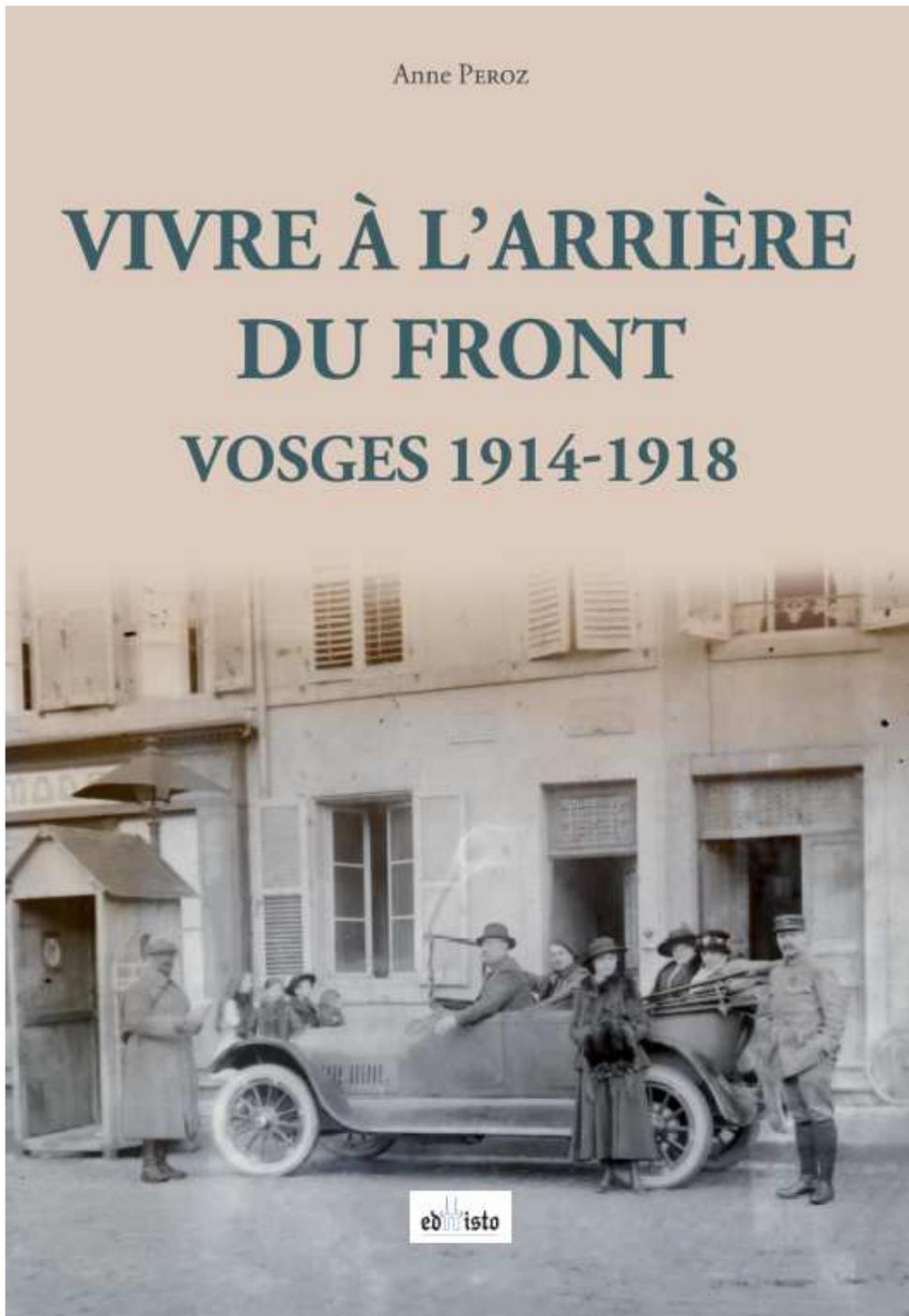


VIENT DE PARAÎTRE

Dossier de presse



Contrôle d'automobile rue Jules Ferry à Raon-L'étape. 7 janvier 1917 - Auteur anonyme - fonds Jean-Claude Fombaron

par

Anne Peroz

Docteure en Droit

Les grands oubliés de
la Grande Guerre révélés

Le premier ouvrage scientifique sur les civils vosgiens

au bord de la grande fracture européenne

Le 20 août 1919, Hubert de Bazelaire de Lesseux déclare : « *Notre département a été relevé de la garde d'honneur qu'il montait depuis près d'un demi siècle aux portes de la France* ». Depuis 1870, les Vosges, en effet, au contact de l'ennemi héréditaire, sont un département industriel devenu extraordinairement militarisé. Il subit la Grande Guerre de multiples façons : humainement, économiquement, socialement et militairement. Pour l'autorité militaire, les Vosges ne sont pas une entité administrative, ni un espace de collectivité humaine, mais un théâtre de guerre.

Comment les populations civiles ont-elles vécu ce conflit qui a si durablement marqué et marque encore le monde contemporain ? Jusqu'à présent encore fortement absents de l'historiographie vosgienne, les civils retrouvent enfin dans cette gigantesque et remarquable étude d'Anne PEROZ la place centrale correspondant à leur rôle fondamental tout au long du conflit.

Mais quelle fut la réalité de leur vie dans un territoire en état de siège, rattaché à la zone des armées, et si proche du front ? Comment ont-ils été mis à contribution ? Quelle fut l'ampleur de leur effort de guerre ? et le poids des contraintes auxquelles ils ont été soumis ? Leur situation fut-elle plus difficile dans ce département au statut d'exception que dans d'autres également situés dans la zone des combats ? Anne Peroz, qui a dépouillé et analysé, avec talent et respect, des centaines de lettres et de jugements, compulsé des masses d'archives, accumulé une quantité impressionnante de sources, réalise une véritable « *encyclopédie civile* » du département des Vosges, du front-arrière à l'arrière front, pendant la Grande Guerre. Ce travail de Titan n'avait encore jamais été réalisé.

Dans une analyse profondément humaine - pour ne pas dire humaniste - et juridique, elle dégage toutes les grandes caractéristiques d'une vie dans un régime d'exception, où l'autorité militaire a universellement subordonné le pouvoir civil. Dans ce monde en guerre, à l'intérêt général repensé pour elle, les Vosgiens sont pris en tenaille entre un patriotisme assumé et des contraintes innombrables, absolues, « *justifiées* » par un péril national porté sur son sol même, profondément meurtri.

Pour Fabrice GARTNER, son préfacier, « *sur un sujet à la fois sensible, émouvant, ample et complexe, Anne PEROZ a réussi une véritable œuvre juridique, inaugurant presque, dans un exposé rigoureux, méticuleux autant que synthétique, une matière juridique nouvelle qui, à côté du droit de la guerre, aussi souvent exposé que méconnu, serait le "droit du temps de guerre"* ». Rarement en effet une analyse sociale et sociétale d'une telle profondeur, appliquée à un département, a été réalisée en France.

L'auteure

Anne Peroz, née en 1983 à Épinal, est Docteur en droit de l'Université de Lorraine et maître-assistante en histoire du droit à l'Université de Lausanne en Suisse. Valorisant ses recherches fondamentales et inédites, elle a contribué à de nombreux colloques sur la Première Guerre mondiale, dont les fondateurs *La Grande Guerre dans les Vosges, sources et état des lieux* (2008) et *Guerre des Vosges, guerres de montagne* (2015).

Elle est aussi l'auteur de beaucoup d'articles en histoire du droit français et suisse.



L'ouvrage

« *Vivre à l'arrière du front. Vosges 1914-1918* » est le premier ouvrage réellement scientifique traitant de la vie et des conditions de traitement et d'existence des civils dans le département des Vosges pendant la Première Guerre mondiale. Il est issu d'une thèse de Doctorat d'histoire du droit soutenue à l'Université de Lorraine et intitulée « *La vie et les problèmes juridiques des populations civiles à l'arrière du front dans le département des Vosges pendant la Première Guerre mondiale* ».

Note de l'éditeur

Près de 10 années de recherches ont permis à Anne PEROZ de réaliser une véritable autopsie du département des Vosges et de sa population pendant la Grande Guerre ; jamais auparavant des thématiques aussi étendues, diverses voire iconoclastes n'avaient jamais été appréhendées. Cette synthèse explore le passé oublié des Vosges sous régime militaire total et rien n'avait été jamais écrit sur cette histoire sociale transversale. Anne PEROZ n'étudie dans cette monographie aucun sujet (voir infra l'index thématique) et éclaire comme jamais Les Vosges dans son Histoire.

« *Vivre à l'arrière du front. Vosges 1914-1918* »

est un ouvrage de **440 pages, 57 illustrations, 25 cartes, des tableaux, index et graphiques**

L'ouvrage est également enrichi d'un glossaire et d'index thématique, patronymique et de sources

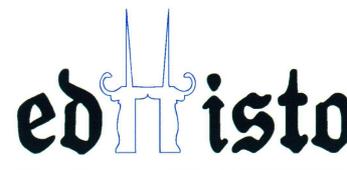
Format 21X30 cm

Prix unitaire : **25 € (port offert)** - ISBN 978-2-35515-021-0

L'ouvrage est à commander auprès des éditions EDHISTO
Port offert quel que soit le volume de la commande
ou auprès des librairies et points de vente partenaires (liste sur www.edhisto.eu)

EDHISTO Editions

146 rue de la Creuse
Hameau de Saint-Blaise
88 420 MOYENMOUTIER (Vosges)
Tel : 03.29.41.97.42 – Fax : 09.79.94.51.88



Contact presse, liaison avec l'auteur, commandes Courriel : yann.prouillet@edhisto.eu - Site Internet : www.edhisto.eu

Sommaire de l'ouvrage

PRÉFACE

INTRODUCTION GÉNÉRALE

I) La préparation de la Revanche

- 1) Les contraintes militaires
- 2) La mobilisation civile

II) La guerre totale

- 1) L'effort militaire
- 2) Le soutien des civils

III) Mobilisation des ressources et encadrement de la population

PARTIE 1 : LA MOBILISATION DES RESSOURCES DU TERRITOIRE VOSGIEN

Titre 1 : La mobilisation des hommes et du matériel nécessaire à l'entrée en campagne

Chapitre 1 : Les modalités d'une levée en masse sans précédent

Section 1 : La mise en place d'un régime d'exception

Sous-section 1 : Le déclenchement de la mobilisation générale

- §1) La participation active des maires à la mobilisation générale
- §2) La mobilisation, vécue avec enthousiasme par les Vosgiens

Sous-section 2 : Les opérations de recrutement de l'armée : le passage du statut civil au statut militaire

- §1) Un service armé totalement rénové depuis 1905
- §2) Des opérations de révision participant à la « *chasse aux embusqués* »
- §3) La compétence exceptionnelle des tribunaux militaires à l'égard des civils coupables de recel de déserteur

Sous-section 3 : La présence civile, entrave à la concentration des forces dans la zone des armées

- §1) Le rôle primordial de la région Nord-est dans le plan de concentration des forces
- §2) Le service public des chemins de fer entièrement placé sous contrôle militaire
- §3) L'évacuation des « *bouches inutiles* » du camp retranché d'Épinal

Section 2 : Une mobilisation générale bouleversant les sphères publique et privée

Sous-section 1 : Une mobilisation de masse affectant l'ensemble du monde professionnel

- §1) Un service médical fortement perturbé
- §2) La désorganisation des administrations et des services publics

Sous-section 2 : L'absence du mobilisé au sein du foyer familial

- §1) La chute de la natalité dans le département des Vosges
- §2) Le divorce pendant la guerre et l'émancipation féminine
- §3) L'accomplissement des formalités relatives au statut des personnes

Sous-section 3 : La gestion chaotique des décès pendant la guerre

- §1) Une identification difficile
- §2) Le devenir des morts militaires dans le département des Vosges

Chapitre 2: L'installation des troupes dans la zone frontière

Section 1: Une cohabitation difficile entre civils et militaires

Sous-section 1: L'irruption de l'élément militaire dans le monde civil

- §1) Les Vosges, vitrine d'une guerre mondiale
- §2) L'accueil réservé aux troupes cantonnées dans les Vosges

Sous-section 2 : Les incidents entre civils et militaires

- §1) La présence militaire dans les communes, source de danger pour la population
- §2) Le maintien de l'ordre dans les secteurs français et américains

Sous-section 3 : Des infrastructures mises à disposition de l'armée

§1) Les expropriations et occupations temporaires de propriétés non bâties

§2) Création de nouveaux aménagements et utilisation d'infrastructures existantes

Section 2 : L'exercice du droit de réquisition au profit de l'autorité militaire

Sous-section 1 : Une contribution pour les besoins généraux de la nation

§1) Une participation obligatoire des civils

§2) Le caractère général des prestations à fournir

Sous-section 2 : La réquisition des biens et des services

§1) La réquisition du bétail, nourriture et soutien logistique de l'armée

§2) Les prélèvements de bois dans la forêt vosgienne : l'étendue des dégâts

Sous-section 3 : Les réquisitions de logement et de cantonnement

§1) Une procédure d'indemnisation compliquée

§2) La réparation des dommages causés aux immeubles réquisitionnés

Titre 2 : Les aspects de la mobilisation économique dans les Vosges

Chapitre 1 : L'économie au service de la défense de la patrie

Section 1: Le ravitaillement de la population civile

Sous-section 1 : Le ravitaillement des civils, conditionné par le ravitaillement militaire

§1) Une problématique constante pendant la guerre : concilier ravitaillement civil et ravitaillement militaire

§2) La rarefaction des denrées principales

a) Une grave situation de pénurie

b) Vie chère et taxation des denrées

c) Des mesures de ravitaillement civil devenues indispensables

§3) Les mesures de limitation de la consommation civile

a) La lutte contre le gaspillage

b) Le rationnement de la population civile

c) L'évacuation des « bouches inutiles »

Sous-section 2 : La répression des infractions aux lois sur le ravitaillement

Section 2 : Un conflit affectant la vie économique dans le département des Vosges

Sous-section 1 : L'effort de protection des intérêts français

§1) La mobilisation des actifs présents sur le territoire français

§2) Les transactions pendant la guerre : exécution et inexécution des marchés

Sous-section 2 : Le dynamisme de l'industrie vosgienne en 1914-1918

§1) Un paysage industriel florissant à la veille de la Grande Guerre

§2) Les difficultés de l'industrie vosgienne pendant la guerre

§3) Grèves et revendications sociales dans les Vosges

Chapitre 2 : La guerre, facteur de paupérisation

Section 1 : L'assistance aux populations nécessiteuses

Sous-section 1 : Le développement de l'idée de solidarité nationale

§1) Les aides provenant de l'initiative publique

§2) Les œuvres de guerre

Sous-section 2 : La difficile gestion des populations réfugiées

Section 2 : La reconstruction des territoires envahis ou dévastés par faits de guerre

Sous-section 1 : Les Vosges, territoire sinistré

Sous-section 2 : Les débuts de l'œuvre de reconstruction du département des Vosges

CONCLUSION DE LA PARTIE 1

PARTIE 2 : L'ENCADREMENT D'UNE POPULATION VOSGIENNE ACQUISE À LA GUERRE

Titre 1: Le contrôle de la population vosgienne pendant la guerre

Chapitre 1: Un territoire quadrillé par l'autorité militaire

Section 1: L'état de siège, un régime juridique spécial et adapté aux circonstances

Sous-section 1: Des autorités militaires encadrant toute la vie civile

Sous-section 2 : Conflits de pouvoirs et complémentarité des compétences entre civils et militaires

§1) Une toute-puissance militaire critiquée par Abel Ferry

§2) Un appoint civil indispensable

Section 2 : Des mesures de police adaptées à l'état de guerre

Sous-section 1 : Le maintien de la sécurité publique dans le département des Vosges

Sous-section 2 : La guerre, une expérience hygiéniste

§1) La lutte contre l'alcoolisme dans les Vosges

§2) La police sanitaire en temps de guerre

Chapitre 2 : La lutte contre l'espionnage dans les Vosges

Section 1 : Des moyens de recherche restrictifs de libertés

Sous-section 1 : Le contrôle de la correspondance postale civile

Sous-section 2 : Le contrôle de la circulation

Section 2 : Les sanctions applicables aux suspects et aux indésirables

Sous-section 1 : « Suspects » et « indésirables »

§1) Les « suspects au point de vue national »

a) Les inscrits au Carnet B des Vosges

b) Les individus de nationalité ou d'origine étrangère

c) Les civils coupables d'actions ou de propos défaitistes

§2) Les « indésirables dans la zone des armées »

a) Les « femmes de mauvaise vie »

b) Les repris de justice

c) Les civils exerçant une profession « douteuse » et les inactifs

Sous-section 2 : L'éloignement de la zone des armées

§1) La mise au point du plan d'éloignement des suspects et indésirables

§2) De l'expulsion à l'internement des civils « douteux »

§3) Des rapatriements accordés avec parcimonie

Titre 2 : La conformation des esprits

Chapitre 1 : Information et désinformation en temps de guerre

Section 1 : Des médias muselés par la censure

Sous-section 1 : Le régime de la presse dans le département des Vosges

Sous-section 2 : L'activité de la censure dans les Vosges : les courants d'opinion contrôlés et prohibés

Section 2 : L'organisation de la propagande en faveur de la guerre

Sous-section 1 : Les idées diffusées et supports de communication utilisés

Sous-section 2 : Les communiqués officiels à l'épreuve des faits

Chapitre 2 : Le système éducatif au service de la guerre

Section 1 : L'école patriotique dans les Vosges

Sous-section 1 : L'enseignant, un auxiliaire de la propagande

Sous-section 2 : Une pédagogie axée sur la guerre

Section 2 : Le bouleversement du cadre scolaire

Sous-section 1 : Les difficultés matérielles à assurer l'enseignement

Sous-section 2 : Un système scolaire resté efficace malgré l'état de guerre

CONCLUSION DE LA PARTIE 2

CONCLUSION GÉNÉRALE

TABLE DES COMMUNES CITÉES

GLOSSAIRE

INDEX THÉMATIQUE, INDEX DES NOMS DE FAMILLE

SOURCES

TABLE DES MATIÈRES

			Extrait de l'INDEX THÉMATIQUE
Agriculture	Correspondance, courriers	Impôts	Prostitution
Alcool, alcoolisme	Couvre-feu	Indésirables	Pupilles de la Nation
Allocation(s)	Débit(s) de boissons	Industrie(s)	Ravitaillement
Américains	Délation	Mariage	Reconstruction
Associations	Dommage(s) de guerre	Médecin(s)	Réfugiés
Bouches inutiles	Épidémie(s)	Mobilisation générale	Réquisitions
Camp d'Arches	Espions, espionnage	Natalité	Séré de Rivières
Camp de concentration	État de siège	Pénuries	Suspects
Camp retranché d'Épinal	Évacués	Pillage(s)	Zone avant
Carnet B	Expropriation	Place d'Épinal	Zone des étapes
Censure	Force majeure	Plan Schlieffen	Zone dévastée
Circulation (des civils et des militaires)	Forêt(s)	Plan XVII	Zone réservée
Conseil de révision	Guerre de 1870-1871	Presse	Zone Z
Contrôle aux armées	Hygiène	Propagande	



L'éditeur Yann Prouillet aux côtés d'Anne Peroz qui signe un ouvrage de référence sur la vie des civils en 1914-1918.

SAINT-DIE-DES-VOSGES

Au lendemain de la défaite de 1870, les Vosges se trouvent en première ligne face à l'Allemagne. Avec le déclenchement des hostilités, le département va devenir un théâtre de guerre. Les conséquences seront multiples au plan humain, social, économique et militaire. Féru d'histoire, Anne Peroz a choisi, dans le cadre de son cursus juridique, de préparer sa thèse sur la vie et les problèmes juridiques des populations civiles à l'arrière du front dans le département des Vosges pendant la Première Guerre mondiale.

« L'expérience combattante de la guerre 14-18 a souvent été abordée, mais il n'en est pas de même de la vie des civils et de leur contribution à l'effort de guerre. Pourtant, en 14-18, cet effort est sans précédent : 14-18 est en effet le premier conflit total, mené aussi contre et avec les civils. » Le tribut payé par la population est très lourd. Avec le conflit et la mise en place d'un régime d'exception, la vie des civils n'est plus la même. Anne Peroz illustre ces bouleversements survenus au quotidien.

« A la mobilisation, on fait la chasse aux embusqués et aux déserteurs, on évacue les « bouches inutiles » du camp retranché d'Epinal. La mobilisation de masse entraîne la désorganisation des administrations et des services, et, l'homme absent, la femme acquiert temporairement certaines responsabilités dans la gestion des affaires ; elle devient chef de famille, et une conduite irréprochable est exigée d'elle. »

L'intérêt de la Défense nationale prend le pas sur l'intérêt particulier à l'arrière-front dans la zone des armées. « La cohabitation entre civils et militaires n'est pas toujours aisée. L'industrie vosgienne travaille à plein régime pour l'effort de guerre ; on compte bien sûr des grèves, mais le

climat social reste calme dans les Vosges pendant les quatre années de guerre. Le territoire est quadrillé par l'autorité militaire ; le contrôle de la circulation et de la correspondance permet de faire la chasse aux suspects. Au niveau de la presse, censure et propagande s'activent. »

Dans ce contexte hors norme, Anne Peroz s'est rendu compte que la population avait adhéré sans faillir au cours de ces années. « Chaque civil avait son rôle pendant la guerre : le maire, symbole de l'autorité de l'Etat à quelques kilomètres du front, l'instituteur, auxiliaire de la propagande patriotique, la mère de famille, support du foyer, la femme, aux champs et à l'usine, l'enfant, la relève, qui doit savoir se montrer reconnaissant car c'est pour son avenir que l'on se bat. »

De nombreux fonds et documents jusque-là non exploités ont été consultés à l'appui de ses recherches. « Ma thèse est destinée à tous les publics... Je m'appuie beaucoup sur des exemples concrets tirés des archives, le langage est clair, l'ouvrage est bien illustré et touche donc le plus grand nombre ; il raconte une « histoire », celle de l'épopée des civils vosgiens pendant la Première Guerre mondiale. » Actuellement maître-assistante en histoire du droit à l'Université de Lausanne, Anne Peroz devrait présenter son travail lors de plusieurs conférences proposées aux Archives départementales d'Epinal, à la Société d'émulation et à la Société philomatique vosgienne de Saint-Dié.

B.M

■ « **Vivre à l'arrière du front, Vosges 1914-1918** ». 440 pages et 25 €. Editions Edhisto, 146, rue de la Creuse 88420 Moyennoutier. Tél. 03 29 41 97 42. www.edhisto.eu

LA PRESSE EN PARLE DÉJÀ

LA RADIO AUSSI

Nous vous invitons à écouter la présentation, par l'auteure, de son étude, sur le portrait de Mika (durée 1 heure)

<https://www.facebook.com/RADIO-GUE-MOZOT-523000864400321/?fref=ts>

LES BONNES FEUILLES DU CENTENAIRE



Vivre à l'arrière du front - Vosges 1914-1918 par Anne Peroz, Docteur en droit

C'est sans conteste le 1^{er} ouvrage réellement scientifique traitant de la vie et des conditions de traitement et d'existence des civils dans le département des Vosges pendant la Première guerre mondiale. Comment les civils ont-ils vécu ce conflit ? Quelle fut la réalité de leur vie dans un territoire en état de siège rattaché à la zone des armées et si proche du front ? Comment ont-ils été mis à contribution ? Quelle fut l'ampleur de leur effort de guerre et le poids des contraintes auxquelles ils furent soumis. Anne Peroz a dépouillé et analysé

avec talent et respect des centaines de lettres, jugements, compulsés des masses d'archives, accumulé une quantité impressionnante de sources et réalisé une véritable encyclopédie civile du département du front arrière à l'arrière du front. Un travail de titan jamais encore réalisé ! Selon Yann Prouillet, son éditeur, cette monographie qui n'étudie aucun sujet, « éclaire comme jamais les Vosges dans leur Histoire ».

440 Pages, 57 illustrations, 25 cartes, des tableaux, index et graphiques.
→ Ed. Edhisto - 25 €
L'ouvrage est disponible auprès de l'éditeur, 146, rue de la Creuse Hamau de Saint Blaise - 88420 Moyennoutier Tél. : 03 29 41 97 42, site internet : www.edhisto.eu

VIVRE LES VOSGES ENSEMBLE – JANVIER À MARS 2016

18 h 30. Informations
Tél. 03 29 41 97 42

Judi 21 janvier 2016
va de François Miesch T.

L'écho vosges

N° 3506 -

Au fil de l'histoire et des pages...

Sur l'arrière du front Vosges 14-18...

Vosges -. Si de nombreux ouvrages historiques retraçant la mémoire de la grande guerre de 1914-1918, et commémorant son anniversaire, ont vu le jour depuis 2014, voici qu'un nouveau livre qui cette fois traite de l'arrière du front dans les Vosges de 14-18.

L'auteur Anne Peroz, originaire d'Epinal, est docteur en droit de l'Université de Lorraine et maître-assistante en histoire du droit à l'Université de Lausanne (en Suisse).

Elle publie un ouvrage intitulé « *Vivre à l'arrière du front. Vosges 1914-1918* » qui est le premier ouvrage scientifique traitant de la vie et des conditions de traitement et d'existence des civils dans notre département lors de la première guerre mondiale.

Un travail d'enquête qui à l'issue de 10 années de recherches, a permis à Anne Peroz de livrer une exploration inédite du département et de sa population pendant cette grande guerre, en révélant par une analyse pointue, un passé oublié des Vosges sous régime militaire total.

Evoquant la mobilisation civile, la guerre totale, l'effort militaire, la mobilisation des ressources du territoire vosgien, les participations actives des maires, le rôle primordial de la ré-

gion Nord Est dans le plan de concentration des forces, les chemins de fer entièrement placés sous contrôle militaire... Elle aborde aussi le bouleversement des sphères publique et privée, le ravitaillement de la population, les mesures de limitation de la consommation, la désorganisation des administrations et services publics, la mobilisation des actifs, la chute de natalité dans le département, les difficultés des industries vosgiennes...

Tous les aspects de la vie civile sont abordés, passés au crible puis au filtre de l'analyse, étayés par une somme considérable de documents jusqu'ici non exploités. Avec cet ouvrage, Anne Peroz fait l'expérience du partage d'une démarche rare, en ouvrant sur cet événement un regard différent sur des perspectives sociales et humaines.

Ce livre est tiré d'une thèse de doctorat d'histoire du droit soutenue à l'Université de Lorraine et intitulée « *La vie et les problèmes juridiques des populations civiles à l'arrière du front dans le département des Vosges pendant la première guerre mondiale.* »

C.B.

L'Echo des Vosges du jeudi 21 janvier 2016

Vosges Matin du 15 décembre 2015